

Cette communication sera publiée sous forme d'article dans le n°38-39-40 à paraître en décembre 2007 dans la revue TRAVAILLER LE SOCIAL, 10 rue de l'Hocaille B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique) (trav.soc@skynet.be)

LE PLUS DU TIERS LE SUPERVISEUR ET LA SUPERVISION COLLECTIVE

Véronique ALBERT

Assistante sociale et licenciée en sociologie.

Maître-Assistant, HECE-Institut Cardijn, Superviseur au Centre de Formation Permanente de l'Institut Cardijn (L.L.N)

Anne ANCIA

Assistante sociale et licenciée en Sciences du Travail.

Maître Assistant, HEMES-ESAS, Liège – Superviseur auprès de la CRAMIF (Caisse Régionale D'assurance Maladie d'Ile de France), Paris

Gérard PIROTTON

Docteur en Sciences Sociales (Information et Communication). Conseiller à la Formation (Fopes-UCL) – Enseignant en Promotion Sociale (CPSE-Liège)

gerard.piroton@skynet.be

RESUME

En travail social, l'accompagnement professionnel – au sens large du terme – fait l'objet d'une demande constante, directement exprimée par les professionnels, relayée par les services et les institutions qui les engagent. Cette demande intervient en parallèle – voire parfois se substitue - à la demande de formation continuée au sens habituel du terme.

Que peut-on dire de cette demande accrue : est-elle le reflet de « l'air du temps » ou correspond-elle à un besoin spécifique ? Il ne s'agit pas d'épiloguer sur un « effet de mode » – lié à la nécessité de diversifier les formes de l'offre de service – mais de s'interroger sur ce besoin d'accompagnement professionnel tel qu'il s'inscrit dans le contexte de la société contemporaine et de l'évolution même du travail social.

A l'issue d'une supervision collective ou de séances d'analyse des pratiques, les professionnels expriment souvent le fait que le travail réalisé dans cet espace/temps permet d'atteindre un niveau de réflexion et d'analyse auquel on aboutit rarement dans d'autres cadres de concertation ou d'échanges. Pourquoi ? S'agit-il d'une question de cadre ou de méthodologie ? Et dans ce cas, de quelle méthodologie s'agit-il ? Où faut-il chercher les propriétés spécifiques de ces dispositifs ? La présence d'un extérieur est-elle un plus ? De quelle nature ? Quelle incidence ce type de travail a-t-il sur la pratique des intervenants sociaux ? Dans le cours d'une supervision, le professionnel peut présenter un récit, exprimer une demande, faire état d'un questionnement... Il peut expérimenter des positions occupées par les usagers. De quoi ces homologies de dynamiques et de positions peuvent-elles être porteuses, tant pour l'analyse que pour l'action ?

Outre les effets de la supervision et la méthodologie, déjà cités plus haut, trois thèmes principaux orientent notre réflexion :

- la question de la **nécessité du tiers**,

- la **réflexivité**
- la notion d'**émergence** – un concept nomade, transdisciplinaire, accroché à l'archipel de la complexité.

En prenant appui sur notre expérience et en soumettant, à notre tour, nos pratiques de superviseurs à l'observation et à l'analyse, nous chercherons à dégager quelques hypothèses explicatives quant aux besoins qui sous-tendent cette demande et aux spécificités d'une réponse en terme de supervision collective.